

CIRCUIT DE L'ESPERANCE 2009 – 2010
JEUNES GENS ET JEUNES FILLES -12 NÉS EN 1998 ET EN 1999
(CATÉGORIES OPEN)

1. CATEGORIES

Ces tournois (catégories open) s'adressent exclusivement aux jeunes gens et jeunes filles nés en 98 et 99 (compétition sur 24 mètres, balles normales).

N.B. : Le joueur ou la joueuse né(e) en 2000 peut jouer en -12.

2. ORGANISATION

Dans chacune des quatre régions (Brabant, Hainaut, Liège et Namur-Luxembourg) : organisation d'un circuit qui comprend au moins cinq étapes.

Le club organisateur prend en charge les frais d'organisation du tournoi. Le droit d'inscription ne peut pas dépasser 8 € (électricité comprise).

Les tableaux sont constitués conformément à l'article 20 des règles applicables aux compétitions de Messieurs I, Dames I et Jeunes et doivent être transmis au secrétariat régional, au coordinateur sportif régional et au secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T., au plus tard le lundi suivant la fin du tournoi.

Un ranking réactualisé après chaque tournoi est transmis par le coordinateur régional au juge-arbitre du tournoi qui en tient compte pour établir les têtes de série.

Si un tableau réunit peu de participants (moins de six) : organisation de la compétition sous forme de poules (chaque joueur rencontre tous les joueurs de la poule). S'il s'agit de filles, l'organisateur peut les introduire dans le tableau des garçons mais doit également organiser une compétition réservée exclusivement aux filles (système de poules, ...).

Date limite d'inscription : le mercredi précédant le tournoi à 20.00 heures.

Si des joueurs d'autres régions sont inscrits dans le tournoi, le juge-arbitre est invité à prendre contact avec la direction sportive de l'A.F.T. afin de savoir si ceux-ci doivent être placés comme têtes de série, en fonction de leur valeur et de leur ranking dans leur région respective (prendre contact avec Yves BECKERS au 0496/28.22.46).

3. CLASSEMENT REGIONAL

Le classement régional est établi après chaque tournoi. Il faut avoir joué au moins un match pour obtenir des points. Les points lors de chaque étape sont attribués comme suit :

| | | |
|---------------|-----------------------|-----------|
| Tableau final | Vainqueur | 10 points |
| | Finaliste | 8 points |
| | Demi-finaliste | 6 points |
| | Quart de finaliste | 4 points |
| | Huitième de finaliste | 2 points |

Si la compétition est organisée en poules :

| | |
|-----------|-----------|
| Premier | 10 points |
| Deuxième | 8 points |
| Troisième | 6 points |
| Quatrième | 4 points |
| Cinquième | 2 points |

Remarques :

- Le tournoi de Noël du T.C. ARGAYON constitue une étape de chaque circuit régional et les points attribués lors de ce tournoi sont multipliés par **trois**.
- Les jeunes filles ne comptabilisent des points que dans la catégorie jeunes filles.

A l'issue des tournois régionaux, le classement régional final est établi en additionnant :

- Les points obtenus dans les tournois de la région ;
- Les points du meilleur résultat obtenu dans un tournoi d'une autre région que la sienne à condition d'être arrivé au moins en demi-finale.

4. FINALES REGIONALES

Dates : les 13 et 14 mars 2010.

Nombre de participants : huit par catégorie, à savoir les huit premiers joueurs du classement régional final, qui ont participé au moins à deux étapes.

En cas d'égalité, priorité est donnée :

- Au joueur ayant gagné le plus de finales du circuit régional (y compris les finales régionales) ;
- Au joueur ayant participé au plus de finales du circuit régional (y compris les finales régionales) ;
- Au joueur ayant participé au plus de demi-finales du circuit régional (y compris les finales régionales) ;
- et ainsi de suite.

En cas de nouvelle égalité, priorité est donnée au joueur ayant remporté le plus de fois la victoire lors des confrontations entre les joueurs.

Les résultats sont centralisés par les coordinateurs régionaux.

Etablissement des tableaux :

- Elimination directe jusqu'en finale ;
- Matches pour les troisième et quatrième places.

Attribution des points :

| | |
|----------------------|-----------|
| Premier | 20 points |
| Deuxième | 16 points |
| Troisième | 12 points |
| Quatrième | 10 points |
| Cinquième à huitième | 8 points |

5. CLASSEMENT GENERAL FINAL

Ce classement est établi par les coordinateurs régionaux, en additionnant les points du classement régional final et les points obtenus lors des finales régionales.

En cas d'égalité, les règles de priorité sont les mêmes que pour l'établissement du classement régional final.

Le classement général final de chaque catégorie doit être communiqué à Yves BECKERS par les coordinateurs régionaux au plus tard le dimanche 14 mars à 20.00 heures (par fax au numéro 065/34.72.62 ou par e-mail à l'adresse yves.beckers@aftnet.be).

Le vainqueur de chaque catégorie reçoit son prix lors des finales A.F.T. organisées le 28 mars 2010 à MONS.

6. FINALES A.F.T.

Dates : du mercredi 24 au dimanche 28 mars 2010 au CENTRE D'ENTRAINEMENT A.F.T. ARMAND CROMBEZ à MONS.

Nombre de participants : dans chaque catégorie, quatre qualifiés par région, à savoir les quatre premiers du classement général final auxquels s'ajoutent les wild cards attribuées par la direction sportive.

Etablissement des tableaux :

- Elimination directe jusqu'en finale ;
- Matches pour les troisième et quatrième places.

Tous les joueurs participant aux finales A.F.T. reçoivent personnellement le tableau de leur catégorie avec les horaires de tous les matches jusque la finale.